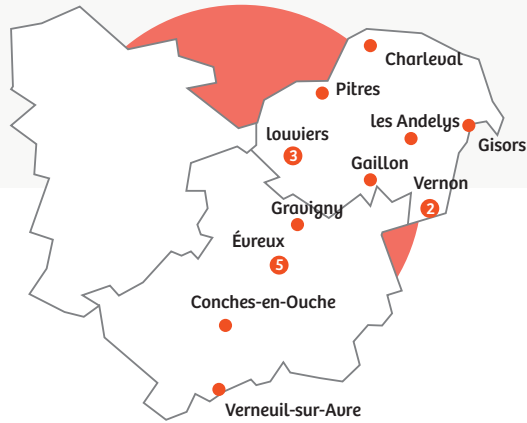


18 centres sociaux



MODE DE GESTION

- 10**
ASSOCIATIVE
- 7**
MUNICIPALE
- 1**
INTERCOMMUNALE

ENQUÊTE 2015
DONNÉES 2013

ZOOM SUR LES CENTRES SOCIAUX DE L'EURE

L'observatoire des centres sociaux est le fruit d'une longue coopération entre le réseau des caisses d'allocations familiales et des fédérations des centres sociaux et socio-culturels : en 2015, plus de 1400 centres y ont participé.

Cet observatoire est un outil de valorisation des centres sociaux mais aussi d'échanges entre eux et avec leurs différents partenaires.

Son utilité a amené la caisse nationale, dans sa convention d'objectifs et de gestion 2013-2017, à prévoir sa généralisation sur la France entière d'ici à 2017.

La Caf de l'Eure s'inscrit pleinement dans la démarche de cet observatoire pour trois raisons majeures :

- rendre lisible ce que sont et font les centres sociaux ;
- évaluer leur impact sur l'ensemble du département ;
- favoriser l'échange et le partage entre les acteurs de l'animation de la vie sociale et avec les différents partenaires locaux.

Ainsi, la Caf de l'Eure souhaite faire de cet observatoire un véritable levier de valorisation, d'échanges et de partenariat au niveau aussi bien départemental que régional.

Pour cette première édition « test », l'enquête concerne la moitié des centres du Département. Les données présentes dans cette plaquette sont ainsi partielles mais déjà riche d'enseignements.

Les Caisses d'allocations familiales de Haute et Basse Normandie réaliseront cet observatoire en commun dès 2016.

Nous espérons que l'ensemble des centres sociaux de Haute et Basse Normandie contribueront, pour les prochaines années, de manière active à la déclinaison de cet observatoire qui nous permettra de mieux mesurer les enjeux de l'animation de la vie sociale.

Annick SOURD
Directrice de la Caf de l'Eure

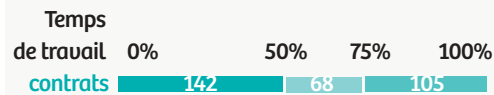
LES RESSOURCES HUMAINES

315 salariés au total, ce qui correspond à **119 ETP** ;

Des écarts importants entre les centres sociaux :

le plus petit **8 salariés** le plus grand **87 salariés**

Répartition du nombre de contrats en fonction du temps de travail

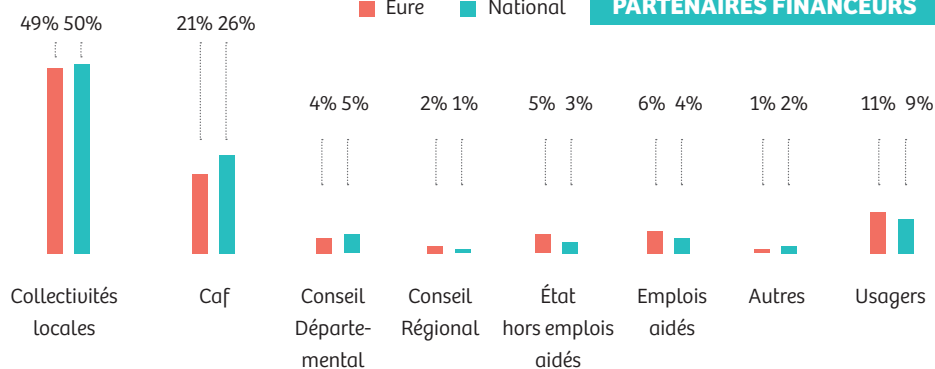


LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Total Produits des 8 centres sociaux : **4 676 230 €**.

le plus petit **190 000 € /an** le plus important **1 800 000 € /an ;**

PARTENAIRES FINANCIERS



ACTIONS EN DIRECTION DES DIFFÉRENTS ÂGES : DES TENDANCES SIMILAIRES À L'ÉCHANTILLON NATIONAL

6-11 ans **1035 enfants** ont participé aux actions des centres sociaux (ALSH ; séjours ; activités sportives et culturelles ; accompagnement à la scolarité ; périscolaire...)

11-25 ans **825 jeunes** sont concernés, dont seulement 200 de 16 à 25 ans (loisirs éducatifs ; accompagnement de projet scolaires, étudiants et de projets professionnels)

AIDE AU DÉPART EN VACANCES

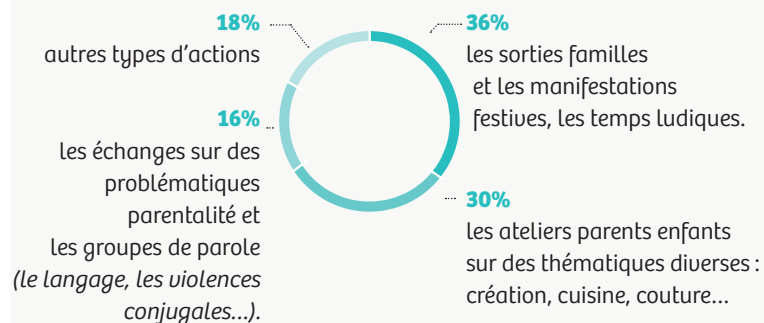
131 jeunes sont concernés par des projets de DÉPARTS EN VACANCES

LES CENTRES SOCIAUX ET LES BESOINS DES FAMILLES

740 enfants ont bénéficié d'actions liées à la PETITE ENFANCE

- **7 centres sociaux sur 8** bénéficient d'une prestation « référent familles » et des dispositifs parentalité.
- **5** bénéficient de subventions au titre du Reaap ;
- **4** bénéficient du dispositif Clas ;
- **2** bénéficient d'un lieu d'accueil parents-enfants.

Plusieurs types d'actions en direction des enfants et des familles :



DES ACTIONS DIVERSIFIÉES DANS TROIS DOMAINES PRIORITAIRES

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

sorties, séjours, activités de loisirs, sorties culturelles, transport, apprentissage du français...

ACCÈS À LA CULTURE

sorties culturelles, temps d'animations culturelles

EMPLOI - INSERTION

relooking, chantier d'insertion/CV

DES ACTIONS POUR LES HABITANTS ET AVEC LES HABITANTS

3355 personnes

touchées directement par les activités des centres sociaux.

152 associations

accueillies au total
Soit en moyenne 17 associations par centre social.

169 bénévoles

 au total.


(Nombre de bénévoles compris entre 1 et 57 bénévoles, avec une moyenne de 19 par centre social.)

11 223 heures de bénévolat d'actions.



(Nombre d'heures compris entre 20 et 2 500 heures.)

4 620 heures de bénévolat dans les instances de pilotage.

11 bénévoles formés ; en moyenne 1 par centre social.